

Publié le 29 septembre 2021

L'appel à manifestation d'intérêts Avenir Montagnes Mobilités est lancé

Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la Ruralité, a lancé l'appel à manifestation d'intérêts Avenir Montagnes Mobilités, le 23 septembre dernier, lors de l'ouverture des États généraux de la transition du tourisme en montagne.



Cet AMI, doté de 10 millions d'euro sur deux ans, est piloté par l'ANCT et France Mobilités. Il met l'accent sur les solutions et des services de mobilité durables, innovants et de proximité. **Les projets doivent être localisés sur des territoires de montagne de densité intermédiaire à très peu dense** (métropole et départements, régions et collectivités d'outre-mer). Une attention particulière est portée sur les solutions de mobilité touristique dans les stations de montagne et aux études préalables des projets d'ascenseurs valléens.

Les Epl sont éligibles ainsi que les collectivités, les acteurs économiques (privés, parapublics) et les associations. **Les porteurs de projet ont jusqu'au 30 novembre pour pré-déposer leur dossier. L'AMI sera clos le 31 décembre.** La FedEpl a participé à la réunion de présentation de cet AMI le 15 juillet dernier et a fait une première annonce lors de la **Commission Transports et mobilités de la FedEpl, présidée par Valérie Beauvais le 23 septembre dernier.**

- **Plus d'information sur le cahier des charges ([ici](#))**

À télécharger

- [AMI_AveniMont_FranceMobilite](#)